

REGARDS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Assises des commissaires enquêteurs du Languedoc-Roussillon et de Vaucluse

Vendredi 27 mai 2016

NARBONNE

Le théâtre

Scène Nationale de Narbonne



PLAN D'ACCÈS



2/12/15

CCE-LRV Georges Riviaccio

30

Vaste parking gratuit à proximité immédiate du théâtre

LA SALLE BLEUE DU THÉÂTRE



2/12/15

CCE-LRV Georges Riviaccio

32

BUT DES ASSISES

Le but des assises est de porter un regard sur l'enquête publique en 2016 pour :

- Mieux faire connaître l'enquête publique au cœur des projets et le rôle du commissaire enquêteur garant de la démocratie participative.
- Permettre un échange entre les différents acteurs de l'enquête publique en Languedoc-Roussillon et Vaucluse.
- Apporter un éclairage sur l'évolution de l'enquête publique et du rôle du commissaire enquêteur.

L'enquête publique fait partie des mesures qui ont été prises au fil des décennies pour favoriser les relations entre les citoyens et l'administration.

Depuis la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (art 17) les procédures la concernant n'ont cessé d'évoluer.

Cette évolution constante est la résultante de l'évolution de la législation, de celle des jurisprudences et des besoins de la société, de celle de la protection du droit de propriété et de la protection de l'environnement.

Les procédures se sont diversifiées au gré de l'évolution de la société en épousant au plus près les préoccupations sociales et en tenant compte des directives européennes notamment.

Aujourd'hui, les procédures qui encadrent l'enquête publique sont créatrices de contraintes parfois lourdes à l'égard des maîtres d'ouvrage.

Cependant, en tant que moyen d'expression démocratique, elle permet au public, au citoyen, de s'exprimer (peut-être un peu tard) et donner son avis sur les plans, les projets, les programmes et les aménagements susceptibles d'avoir un impact sur la propriété privée, l'environnement et l'intérêt général.

L'enquête publique contemporaine a par conséquent une incidence sur l'acceptabilité du projet.

Le processus d'évolution est toujours en cours et plus que jamais d'actualité notamment avec l'attente des nouveaux textes qui devraient favoriser la participation du public, entraîner une simplification des procédures, généraliser la dématérialisation par voie électronique, et une meilleure information sur la gestion publique qui constitue aussi un droit essentiel du citoyen.

Partant de ce constat, nous avons souhaité écouter les différents acteurs de l'enquête publique et recueillir leurs contributions.

C'est ainsi qu'il sera proposé d'entendre les points de vue :

- D'autorités de l'État,
- De magistrats de l'ordre administratif,
- D'élus locaux,
- De professionnels du droit (universitaires et avocats)
- De représentants des Services de l'État,
- De responsables de projets publics et privés,
- De représentants des associations de protection de l'environnement,
- De spécialistes de la société (sociologues),
- De commissaires enquêteurs expérimentés.

Ils auront à s'exprimer autour de 4 tables rondes qui aborderont successivement les thèmes suivants :

- La perception de l'enquête publique par les maîtres d'ouvrages,
- La contribution du juge administratif,
- La participation citoyenne à l'enquête publique,
- L'évolution de l'enquête publique.

PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

9h30 Allocution d'accueil

- M. Georges RIVIECCIO, président de la CCE-LRV
- M. Didier MOULY, maire de Narbonne
- M. Jacques BASCOU, président du Grand Narbonne

9h40 Ouverture des Assises

- M. Didier KRUGER, directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées représentant M. le préfet de région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

9h50 La CCE-LRV : 30 ans d'enquête publique

- M. Michel FREMOLLE, vice-président de la CCE-LRV

10h20 Table ronde 1 : la perception de l'enquête publique par les maîtres d'ouvrages publics et privés.

- M. Christian BILHAC, président de l'association des maires de l'Hérault
- Mme Françoise PAVLOFF, Responsable juridique, Direction de l'Aménagement et du Patrimoine de BRL
- M. Eric GAY, président du groupe VALECO (Énergies renouvelables)
- M. Thierry BOUCHET, directeur général de la SEBLI, aménageur de l'ouest héraultais

11h20 Pause

11h30 Table ronde 2 : la contribution du juge administratif.

- Mme Dominique BONMATI, président du tribunal administratif de Montpellier
- Mme Geneviève VERLEY-CHEYNEL, président du tribunal administratif de Nîmes
- M. Jean-Pierre FIRMIN, vice-président du tribunal administratif de Nîmes
- M. Jean-Marc FEVRIER, avocat, agrégé des facultés de Droit et professeur de droit public à l'université de Perpignan
- Maître Hélène BRAS, avocat au Barreau de Montpellier

12h30 Déjeuner

- **Allocution** de Mme Brigitte CHALOPIN, présidente de la compagnie nationale des commissaires enquêteurs

14h00 Table ronde 3 : la participation du public à l'enquête publique.

- Mme Maryse ARDITI, présidente de Écologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA)
- Mme Fabienne SUWALA, politologue-sociologue, cabinet Epistémé : management des politiques publiques

15h00 Table ronde 4 : l'évolution de l'enquête publique.

- M. Philippe RAGGINI, directeur des collectivités et du territoire à la préfecture de l'Aude
- Mme Catherine RIBOT, professeure agrégée de droit public à la faculté de droit de l'université de Montpellier et directrice du Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier
- M. Philippe MONARD, directeur adjoint régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
- Mme Brigitte CHALOPIN, présidente de la compagnie nationale des commissaires enquêteurs

16h30 Conclusion de la journée.

- M. Georges RIVIECCIO, président de la CCE-LRV

16h40 Clôture des assises.

- Mme Dominique BONMATI, président du tribunal administratif de Montpellier

LES TABLES RONDES

TABLE RONDE N° 1 : LA PERCEPTION DE L'ENQUETE PUBLIQUE PAR LES MAITRES D'OUVRAGES PUBLICS ET PRIVES.

INTERVENANTS

- **M. Serge OTTAWY**, commissaire enquêteur
- **M. Christian BILHAC**, président de l'association des maires de l'Hérault
- **Mme Françoise PAVLOFF**, responsable juridique direction de l'aménagement et du patrimoine, BRL
- **M. Eric GAY**, président du groupe VALECO (Énergies renouvelables)
- **M. Thierry BOUCHET**, directeur général de la SEBLI, aménageur de l'ouest héraultais

QUATRE QUESTIONS

L'enquête publique permet-elle aux Maîtres d'ouvrage :

- De mieux faire connaître et accepter le projet et de l'améliorer ?
- De clarifier les enjeux du projet, par les échanges qu'elle aura induits ?
- D'apporter un éclairage sur certains aspects du projet qui n'auraient pas été abordés ?
- D'apprécier le rôle du CE dans cette démarche ?

DES AXES DE REFLEXION POUR MIEUX REpondre AUX QUESTIONS

- Les gênes que l'EP occasionne ;
- Les atouts que l'EP apporte.

Serge OTTAWY, présentera les résultats d'un sondage effectué auprès de maîtres d'ouvrage publics et privés.

Puis chacun des autres intervenants fera part de sa réflexion dans son propre domaine.

- **M. Christian BILHAC**,
- **Mme Françoise PAVLOFF**,
- **M. Eric GAY**,
- **M. Thierry BOUCHET**.

TABLE RONDE N° 2 : LA CONTRIBUTION DU JUGE ADMINISTRATIF.

INTERVENANTS

- **Mme Dominique BONMATI**, président du tribunal administratif de Montpellier
- **Mme Geneviève VERLEY-CHEYNEL**, président du tribunal administratif de Nîmes
- **M. Jean-Pierre FIRMIN**, vice-président du tribunal administratif de Nîmes
- **Maître Hélène BRAS**, avocat au Barreau de Montpellier
- **Maître Jean-Marc FEVRIER**, professeur de droit public à l'Université de Perpignan, Directeur du Master Droit de l'urbanisme et de l'environnement, avocat spécialiste en droit public et droit de l'environnement.

I – Le président du TA détenteur des attributions administratives par Mme Dominique Bonmati

- autorité de choix et de désignation du commissaire enquêteur, garante de sa qualité et protecteur de son indépendance et de son impartialité (établissement de la liste annuelle, désignation individuelle, implication dans l'élaboration des programmes de formation, sanctions - radiation)
- autorité chargée d'apprécier et d'assurer la qualité du rapport d'enquête (motivation des avis), garante de la qualité d'ensemble de l'enquête publique (interlocuteur des C-E et des parties, avant et après l'enquête)
- autorité taxatrice (contrôle et évaluation « qualité »)
- mais autorité elle-même soumise au contrôle juridictionnel (contentieux de la taxation)

II – Le tribunal détenteur des attributions juridictionnelles : la portée de l'office du juge administratif dans le contrôle de l'enquête publique par M. Jean-Pierre Firmin

- La sanction contentieuse des irrégularités de l'enquête (irrégularités substantielles ou non, conclusions et avis du CE, portée des conclusions du CE)
- Le contentieux de la responsabilité : régime de responsabilité de l'administration et du CE

III – Teneur et contenu du contrôle juridictionnel de l'enquête publique par Me Hélène Bras,

- A. L'enquête publique
 - a. L'ouverture de l'enquête publique
 - i. Décision d'ouverture
 - ii. Avis au public et affichage
 - b. Le déroulement de l'enquête publique
 - i. Quand ? Dans quelles conditions ?
 - ii. Contenu du dossier soumis à l'enquête
- B. Après l'enquête publique
 - a. Le rapport et l'avis du commissaire enquêteur
 - i. But et finalité du rapport
 - ii. Contenu : conclusions et avis
 - b. Les effets et la portée de l'enquête publique
 - i. Absence d'obligation de se conformer aux avis donnés
 - ii. Modifications apportées au projet et conséquences sur la procédure ? Nouvelle enquête ou pas ?

IV Les « angles morts » du contrôle juridictionnel par Me Jean-Marc Février,

- Le contrôle limité de l'impartialité du commissaire enquêteur.
- La portée incertaine des demandes de complément de motivation.
- L'effectivité limitée de l'article L. 123-17 du Code de l'environnement.

Irrégularité de l'enquête publique et (ir)responsabilité du commissaire enquêteur.

TABLE-RONDE N°3 : PARTICIPATION CITOYENNE ET ENQUETE PUBLIQUE

I

INTERVENANTS

- **M. Jean PIALOUX**, commissaire enquêteur de l'Hérault
- **Mme Fabienne SUWALA**, politologue-sociologue, cabinet Epistémé : management des politiques publiques
- **Mme Maryse ARDITI**, présidente de Écologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA), vice-présidente de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon

LA PARTICIPATION CITOYENNE VUE PAR LES COMMISSAIRES ENQUETEURS

Monsieur Jean Pialoux, exposera les résultats d'une enquête menée auprès de 70 commissaires enquêteurs du Languedoc-Roussillon et de Vaucluse

- Présentation du panel d'enquêteurs
- Type d'enquête / niveau de participation constaté
- Maîtrise d'ouvrage publique ou privée : des cultures différentes ?
- Particuliers et associations : qui est porteur de l'intérêt général ?
- Concertation préalable et enquête publique
- Un constat partage : la faible participation du public dans les enquêtes
- Malgré ses faiblesses, des effets positifs de la participation citoyenne
- le point de vue personnel des commissaires enquêteurs sur la participation

LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU DEBAT PUBLIC EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Madame Fabienne Suwala, évoquera une approche sociologique des enjeux de la participation et de ses limites

- La gouvernance, un nouveau cadre de l'action publique

- La démocratie participative en question
- Les formes de participation du citoyen dans la notion de débat public

LE POINT DE VUE D'UNE MILITANTE ASSOCIATIVE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Madame Maryse Arditi, trente ans depuis la loi Bouchardeau qui a institué les enquêtes publiques liées à l'impact environnemental, tirera, pour aujourd'hui, le bilan pour le monde associatif de la préservation de l'environnement.

TABLE RONDE N° 4 : L'ÉVOLUTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

INTERVENANTS

- **M. Pierre FERIAUD**, commissaire enquêteur du Gard
- **M. Philippe RAGGINI**, directeur des collectivités et du territoire à la préfecture de l'Aude
- **Mme Catherine RIBOT**, professeure agrégée de droit public à la faculté de droit de l'université de Montpellier et directrice du Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier
- **M. Philippe MONARD**, directeur adjoint régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
- **Mme Brigitte CHALOPIN**, présidente de la compagnie nationale des commissaires enquêteurs

Quatre personnalités différentes apporteront leur regard personnel mais complémentaire sur l'évolution de l'enquête publique

1 – Mr Philippe Raggini, traitera de l'évolution de la conduite de l'enquête publique, du comportement du commissaire enquêteur et de la qualité du rapport

2 – Mme Catherine Ribot, traitera de l'évolution du droit dans l'enquête publique :

- Une mobilisation parfois déconcertante du public
- Une définition parfois handicapante de l'enquête

L'enjeu : l'amélioration de la prise de décision

3 – M. Philippe Monard, traitera de la protection de l'environnement et de l'Autorité environnementale.

- La qualité actuelle des études d'impact
- La préservation de l'environnement au regard de l'intérêt général et l'utilité publique
- L'évolution de l'Autorité environnementale

4 – Mme Chalopin, traitera de la modernisation de l'enquête publique pour une meilleure mobilisation du public :

- La juste place de l'enquête publique dans le processus de démocratie participative
- La seule concertation ou mise à disposition du public serait un recul démocratique et une régression du droit de l'environnement

La dématérialisation doit être complémentaire à la présence et à l'écoute du commissaire enquêteur.

LA DEMANDE DE PARTICIPATION EST A ADRESSER À

Michel SALLES

156, chemin de la Tour de Billot

30140 BAGARD

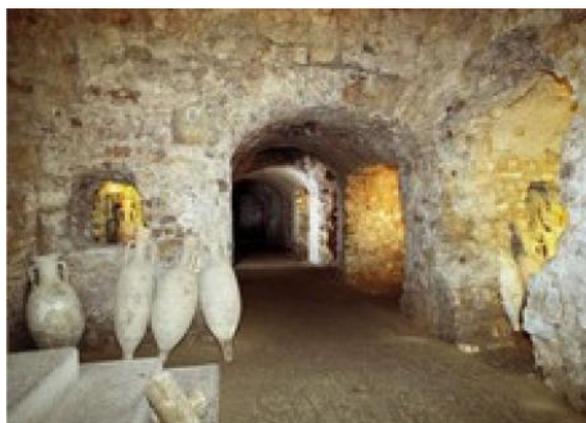
Tél : 04 66 60 97 07 - courriel : michel-salles2@orange.fr

OU A LA CCE-LRV - COURRIEL : cce.lrv@gmail.com

Narbonne, *Ville d'art et d'histoire*

En parallèle des travaux des assises, la CCE-LRV a prévu, **en partenariat avec l'office de tourisme de la ville de Narbonne**, une visite commentée du centre historique de Narbonne pour les accompagnants de 14H30 à 16H30.

La visite organisée autour des thèmes « 2500 ans d'histoire » et « Narbonne la romaine » permettra de découvrir Narbonne de l'antiquité à nos jours en visitant la *Via Domitia*, les galeries souterraines de *l'horreum romain* et l'ensemble monumental du Palais des Archevêques, du cloître, et de la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur.



Seul monument antique encore visible à Narbonne, *l'Horreum* est un ancien entrepôt souterrain datant de la fin du 1^{er} siècle avant J.C.

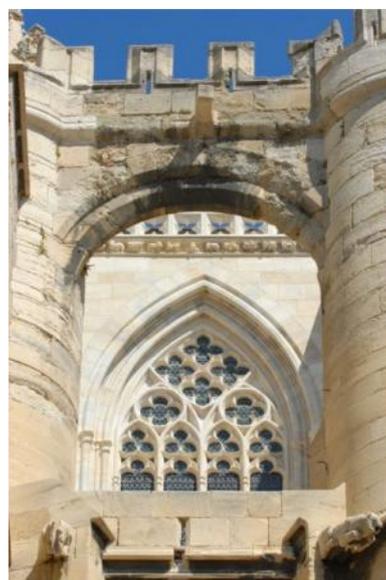
Cet ancien entrepôt est unique en Europe.

Cette visite raconte l'activité commerciale de l'antique *Narbo Martius* mais permet aussi d'évoquer la viticulture en pays narbonnais, de l'antiquité à nos jours.

De style gothique septentrional, construite à la fin du XIII^e siècle, la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur est l'un des plus beaux édifices religieux du Sud de la France.

Avec le Palais des Archevêques, elle constitue un ensemble monumental unique en France, comparable au Palais des Papes en Avignon.

Une navette gratuite reliera le théâtre national, lieu des assises, au centre ville.



Le samedi et le dimanche suivant les assises, **avec l'office de tourisme de Narbonne**, les participants pourront prolonger leur séjour à la découverte patrimoniale et culturelle du narbonnais.

Office de tourisme,

31, rue Jean Jaurès 11 100 NARBONNE

Téléphone : 04 68 65 15 60

Site internet : <http://www.narbonne-tourisme.com/>